



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-328

PUBLIÉ LE 15 SEPTEMBRE 2020

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-08-003 - Arrêté DOS-SDES-GRHH-2020-86 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SOISSONS (Aisne) (3 pages)	Page 3
R32-2020-09-08-020 - Arrêté n° 2020-019 SDSDU modifiant la composition nominative du CTS de l'Oise (6 pages)	Page 7
R32-2020-09-08-016 - ARRETE N° 2020-023 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE du HAINAUT (6 pages)	Page 14
R32-2020-09-08-017 - ARRETE N° 2020-024 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAINAUT (6 pages)	Page 21
R32-2020-09-01-011 - Arrêté n° 2020-029 SDSDU modifiant la composition nominative du CTS de la Somme (6 pages)	Page 28
R32-2020-09-08-021 - Arrêté n°2020-020 SDSDU modifiant la composition des formations spécialisées du CTS de l'Oise (6 pages)	Page 35
R32-2020-09-01-009 - Arrêté n°2020-021 SDSDU modifiant la composition nominative du CTS du Pas-de-Calais (6 pages)	Page 42
R32-2020-09-01-010 - Arrêté n°2020-022 SDSDU modifiant la composition nominative des formations spécialisées du CTS du Pas-de-Calais (6 pages)	Page 49
R32-2020-09-08-018 - Arrêté n°2020-025 SDSDU modifiant la composition nominative du CTS Métropole-Flandres (6 pages)	Page 56
R32-2020-09-08-019 - Arrêté n°2020-026 SDSDU modifiant la composition nominative des formations spécialisées du CTS Métropole-Flandres (6 pages)	Page 63

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-08-003

Arrêté DOS-SDES-GRHH-2020-86 modifiant la
composition nominative du conseil de surveillance du
centre hospitalier de SOISSONS (Aisne)

ARRÊTÉ DOS-SDES-GRHH-2020-86
MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU CENTRE HOSPITALIER DE SOISSONS (AISNE)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

- Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6 et R.6143-1 à R.6143-4 ;
- Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
- Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 modifiée adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;
- Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;
- Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;
- Vu le décret du 17 juillet 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. CHAMPION (Étienne) ;
- Vu l'arrêté DESMS n° 2010/18 du 3 juin 2010 modifié fixant la composition nominative du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Soissons (02) ;
- Vu l'arrêté DH n° 2015-169 du 15 juin 2015 fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de Soissons (02) ;
- Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 03 juillet 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;
- Vu les désignations par Monsieur le Préfet du département de l'Aisne concernant les catégories de personnalités qualifiées relevant de sa compétence ;
- Vu les désignations par les collectivités territoriales de leurs représentants ;
- Vu les désignations des représentants du personnel ;
- Vu l'extrait du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire de la communauté d'agglomération GrandSoissons Agglomération du 17 juillet 2020 ;

Considérant la désignation de Monsieur Philippe MONTARON et de Monsieur Patrick DUMAIRE en qualité de représentant de la communauté d'agglomération GrandSoissons Agglomération ;

ARRETE

Article 1^{er} :

A la date du présent arrêté, la composition du conseil de surveillance du centre hospitalier de Soissons est celle fixée en annexe 1.

Article 2 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Article 3 :

Le directeur de l'offre de soins de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France et le directeur du centre hospitalier de Soissons sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le - 8 SEP. 2020

Pour le directeur général de l'ARS et par délégation,
Le directeur général adjoint



Arnaud CORVAISIER

ANNEXE 1 (ARRETE DOS-SDES-GRHH-2020-86)

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative

1° en qualité de représentants des collectivités territoriales

- Monsieur Alain CRÉMONT, Maire de Soissons, et Madame Carole DEVILLE-CRISTANTE représentant la commune de Soissons ;
- Monsieur Philippe MONTARON et Monsieur Patrick DUMAIRE, représentants de la communauté d'agglomération GrandSoissons Agglomération ;
- Monsieur Pascal TORDEUX, représentant du conseil départemental de l'Aisne.

2° en qualité de représentants du personnel

- Madame le Docteur Marie-Germaine LEGRAND et Monsieur le Docteur Maan MOULA, représentants de la commission médicale d'établissement ;
- Monsieur Hervé BERNARD, représentant de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- Madame Isabelle BAROCHE et Madame Virginie DEVILLERS, représentantes désignées par les organisations syndicales.

3° en qualité de personnalités qualifiées

- Monsieur le Docteur Christophe GAUTARD et Monsieur Michel LOUVIAU, personnalités qualifiées désignées par le Directeur général de l'Agence régionale de santé ;
- Monsieur Philippe FONTAINE (fédération jusqu'à la mort accompagner la vie (JALMALV)), représentant des usagers désigné par le Préfet de l'Aisne, et un membre en attente de désignation ;
- Monsieur Kamel ARHAB, personnalité qualifiée désignée par le Préfet de l'Aisne.

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-08-020

Arrêté n° 2020-019 SDSDU modifiant la composition
nominative du CTS de l'Oise

Arrêté n° 2020-019 SDSDU modifiant composition nominative CTS de l'Oise

**ARRETE N° 2020-019 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 17 juillet 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. CHAMPION (Étienne) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-001 SDSDU du 13 janvier 2017 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu les arrêtés n° 2017-007 SDSDU, n° 2017-025 SDSDU, n° 2018-015 SDSDU, n° 2018-022 SDSDU, n° 2018-024 SDSDU, n° 2018-030 bis SDSDU, n° 2019-030 SDSDU et n° 2020-003 SDSDU de l'ARS respectivement du 23 janvier 2017, 22 mai 2017, 18 juillet 2018, 11 septembre 2018, 13 septembre 2018, 6 novembre 2018, 7 mai 2019 et 30 janvier 2020 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 3 juillet 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1^{er} de l'arrêté du 3 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 – L'arrêté n° 2017-001 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs de services de santé (1°)

- **au collège 1a1) représentants des établissements de santé, au titre des représentants de personnes morales gestionnaires de ces établissements :**

Brigitte DUVAL, membre titulaire, est supprimée de la composition de cette instance.

- **au collège 1a2) représentants des établissements de santé, au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :**

Odile FARALDI, membre suppléant de Bruno TOURNAIRE BACCHINI, est supprimée de la composition de cette instance.

- **au collège 1b) représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées :**

Sandrine CAUVIN, membre suppléant de Patricia HORTA en remplacement de Joël SAUDREAU, sur proposition de l'association le Clos du Nid de l'Oise.

- **au collège 1c) représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :**

Didier MALÉ, Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise (association ROSO), membre suppléant de Xavier FOURNIVAL.

Sandrine CRAPEZ, association COALLIA, membre titulaire en remplacement d'Eric NICAISE.

A l'article 3 : collège des représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé (2°)

- **au collège 2a) représentants des associations agréées :**

Marielle ROLINAT, Association Française du Syndrome de Rett (AFSR), membre titulaire.

A l'article 4 : collège des représentant des collectivités territoriales ou leurs groupements (3°)

- **au collège 3e) représentants des communes :**

Roger MENN, Alain BOUCHER, Annick LEFEBVRE et Catherine SABBAGH sont supprimés de la composition de cette instance.

Article 2 – La composition consolidée du conseil territorial de santé de l'Oise figure en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 septembre 2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE L'OISE

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2020-019 du 08/09/2020

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Président : *Siège vacant*

Vice-Président : Fabien DEWAELE

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Liz Alejandra MAROTE - Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT (FEHAP)	Christelle DUMONT - Directrice CRF Chaumont en Vexin (FEHAP)
2	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Stéphan MARTINO - Directeur CHI Clermont de l'Oise (FHF)
3	Fabien DEWAELE - Directeur - Clinique du Parc Saint Lazare (FHP)	Vincent VESSELLE - Directeur Polyclinique St Côme (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Bruno TOURNAIRE BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise(FHF)	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
5	Thierry RAMAHERISON - Président CME CH de Beauvais (FHF)	Emmanuelle MAUS - Président CME (FEHAP)
6	Delphine CAPRONNIER - Président CME institut médical de Breteuil (FHP)	Christian TROIVAUX - Président CME Polyclinique St Côme (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Muriel BLOUIN, Directrice Générale Adjointe La Compassion (FEHAP)	Pierre-Alain BRUNEL, Directeur du Foyer d'Accueil Médicalisé de la Fondation Léopold Bellan (FEHAP)
8	Corine VERTADIER - Directrice Foyer d'Accueil médicalisé Bailleul sur Thérain (APAJH)	Brigitte BECQ - Directrice SESSD et SEM Creil et Compiègne (APF France Handicap)
9	<i>Siège vacant</i>	Christophe HOUDET - Directeur ADMR Jaux (ADMR)
10	Patricia HORTA - Directrice générale ADAPEI de l'OISE (NEXEM)	Sandrine CAUVIN - Directrice Générale - Le clos du nid de l'Oise (LE CLOS DU NID) (nouveau)
11	Hubert DERCHE - Directeur maison de retraite Liancourt (FHF)	Hélène SIMON PREVOST - Directrice Hygie santé (HYGIE SANTE)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Alexis DERACHE - Association Entr'Aide Samu Social Oise	Audrey WILLERVAL - Groupe Associatif SIEL BLEU
13	Xavier FOURNIVAL - SATO PICARDIE	Didier MALÉ – Association ROSO (nouveau)
14	Sandrine CRAPEZ – COALLIA (nouveau)	Béatrice BONNAY - Mutualité Française Hauts de France

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Christophe GRIMAUX	Siège vacant
16	Dr Françoise COURTALHAC	Siège vacant
17	Dr José CUCHEVAL	Siège vacant

d2) autres professionnels de santé

18	Marie-Odile GUILLON - URPS Infirmiers	Siège vacant
19	Odile OUDET - URPS masseurs Kinésithérapeutes	Anne-Christine DUPONT - URPS Orthophonistes
20	Bertrand GILBERGUE - URPS Pharmaciens	Dr Jean-Paul COPPI - URPS Chirurgiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine

21	Siège vacant	Siège vacant
----	--------------	--------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

22	Siège vacant	Dr Vanessa FORTANE - MSP Herminie (FPMPS)
23	Dr Xavier CNOCKAERT – réseau de gérontologie Beauvais (G2RS)	Laure MEYER - Réseau Bien Veillir chez Soi (G2RS)
24	Dominique MAGNARD - Réseau soins continus Compiègne (G2RS)	Siège vacant

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Siège vacant	Siège vacant
----	--------------	--------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	Siège vacant	Siège vacant
----	--------------	--------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Aymeric BOURBION (FNEHAD)	Siège vacant
----	---------------------------	--------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dr Grégory BONDU - Trésorier - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Philippe VERON - Conseiller - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France
----	--	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :**a) Représentants des associations agréées**

29	Claudine KARINTHI - UNAFAM de l'Oise	Elisabeth RAZAFINDRANALY - UNAFAM de l'Oise
30	Marielle ROLINAT, Association Française du Syndrome de Rett (AFSR) (nouveau)	Gilles GAILLARD - La Ligue Contre le Cancer
31	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	Casimir SZEPIZDYN - UFC Que Choisir de l'Oise
32	Christiane FELLER - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Marie-Pierre BERGERET - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
33	Mireille PORAS - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI
34	Emmanuelle GUILLAUME - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Roland FONTAINE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA	Régis QUINTARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise - PA
36	Annie RIVIERE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA	Gérard CHATIN - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA
37	Joël LETICHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PH	Brigitte LETICHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PH
38	Pierre MICHELINO - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise - PH	Louis PERRIER - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Représentant du Conseil régional**

39	Chanez HERBANNE - Conseillère Régionale Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Anne FUMERY	Sophie LEVESQUE
----	-------------	-----------------

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Dr Annabelle LEROY-DEROME	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	---------------------

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
45	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil**

46	Ghyslain CHATEL - Préfecture de l'Oise - Sous-Préfet de Compiègne	Marianne-Frédérique PUSSIAU - Préfecture de l'Oise - Sous-Préfète de Clermont
----	---	---

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	Pierre COURTOIS - CPAM de l'Oise	Benoît MERCIER - CPAM de l'Oise
48	Marc SALINGUE - CARSAT	DEPIERRE Danièle - MSA de Picardie

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	<i>Siège vacant</i>	<i>Pas de suppléance</i>
50	<i>Siège vacant</i>	<i>Pas de suppléance</i>

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-08-016

**ARRETE N° 2020-023 SDSU MODIFIANT LA
COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL
TERRITORIAL DE SANTE du HAINAUT**

Arrêté n°2020-023 modifiant la composition nominative du CTS Hainaut

**ARRETE N° 2020-023 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL
TERRITORIAL DE SANTE du HAINAUT**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 17 juillet 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. CHAMPION (Étienne) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-005 SDSDU du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Hainaut,

Vu les arrêtés n° 2017-009 du 30 janvier 2017, n° 2017-021 du 17 mars 2017, n° 2017-027 du 20 juin 2017, n° 2018-018 du 9 juillet 2018, n° 2018-34 du 18 décembre 2018, n° 2019-032 du 17 mai 2019 et n° 2019-052 du 5 décembre 2019 modifiant l'arrêté n° 2017-005 SDSDU du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Hainaut ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 3 juillet 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé,

ARRETE

Article 1 – L'arrêté n° 2017-005 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs des services de santé (1°)

- **au collège 1b) représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées :**

Sylvain CRAPEZ, Directeur général – Les papillons blancs de Cambrai, membre suppléant de Brice AMAND, *sur proposition de l'organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire (NEXEM)*.

Christine BATTEUX, membre suppléant de Serge GUNST, porte désormais le nom de Christine DEHOUX.

A l'article 3 : collège des représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé (2°)

- **au collège 2a) représentant des associations agréées :**

Karine DOBEUF, Association Française de l'Atrésie de l'Œsophage (AFAO), membre titulaire.

A l'article 4 : collège des représentant des collectivités territoriales ou leurs groupements (3°)

- **au collège 3e) représentants des communes :**

Frédéric CHEREAU, Mickael HIRAUX et Paul SAGNIEZ et Fabien THIEME sont supprimés de la composition de cette instance.

A l'article 5 : collège des représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale (4°)

- **au collège 4b) représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil :**

Henri-Luc SPRIMONT, membre titulaire en remplacement de Bernard LIEFOOGHE, *sur proposition de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Hauts-de-France*

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 3 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 septembre 2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,


Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAINAUT

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2020-023 du 08/09/2020

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Président : *Siège vacant*

Vice-Président : Sébastien CAPDEVILLE

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Michel TROLLE - Directeur Centre SSR Pédiatrique à Cambrai (FEHAP)	Franck DUPONCHELLE - Directeur Clinique Sainte Marie à Cambrai (FEHAP)
2	Rodolphe BOURRET – Directeur Centre Hospitalier de Valenciennes (FHF)	Renaud DOGIMONT - Directeur Centre hospitalier de Douai (FHF)
3	Joël CLICHE – Président Clinique Saint Roch de Cambrai (FHP)	Virginie RENON, Directrice de la Polyclinique du Parc St Saulve (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Said MELK - Président CME du Centre Hospitalier d'Avesnes sur Helpe (FHF)	Alexandre BERTELOOT - Président CME du Centre hospitalier de Douai (FHF)
5	Khaled IDRISSE- Président CME du Centre hospitalier de Cambrai (FHF)	Magloire GNANSOUNOU - Président CME du Centre Hospitalier Sambre-Avesnois (FHF)
6	Arnaud AULIARD - Président CME du Centre de cancérologie Les Dentellières à Valenciennes (FHP)	Dominique FOSSATI - Président CME de la Polyclinique Vauban à Valenciennes (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Thomas RUBION – Directeur régional Nord groupe SOS Séniors (FEHAP)	Julien COLLET – Directeur Association Bien Vivre (SYNERPA)
8	Serge GUNST – Directeur du Centre Hospitalier du Pays d'Avesnes (FHF)	Christine DEHOUX, Directrice de l'Hôpital départemental de Felleries-Liessies (FHF)
9	<i>Siège vacant</i>	Alain BEAUREPAIRE – Directeur général ADAR Sambre Avesnois Thiérache (URIOPSS HDF)
10	André CROMBEZ – Directeur général APEI de Denain (URAPEI)	Anne-Marie BATCABE - Directrice de territoire Hainaut-Cambrésis (AFEJI) Dunkerque
11	Brice AMAND – Directeur général Association traits d'union (URIOPSS HDF)	Sylvain CRAPEZ – Directeur général - Les papillons blancs de Cambrai (NEXEM) (nouveau)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Elodie EVRARD – Plateforme santé du Douaisis	Hélène BROGNARD – Association de dépistages des cancers dans le Nord (ADCN)
13	Franck MOULART - Association GROUPE Ecoute Information Dépendance (GREID)	Frédéric BRZOZOWSKI – La sauvegarde du Nord
14	Michel SIMONOT – Commission régionale association des professionnels de santé-environnement (CRAPSE) Nord-Pas-de-Calais	Stéphanie VAUTHIER – Groupe associatif SIEL BLEU

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Denis ARZUR	<i>Siège vacant</i>
16	Dr Pierre-Marie COQUET	<i>Siège vacant</i>
17	Dr Christian MERESSE	Dr Jean-Claude SOULARY

d2) autres professionnels de santé

18	Jérôme CATTIAUX - URPS Pharmaciens	François TOULET - URPS Chirurgiens-dentistes
19	Philippe LEMAIRE - URPS masseurs Kinésithérapeutes	Gérard PEYRAC - URPS Pédicures-podologues
20	Sébastien CAPDEVILLE- URPS Infirmiers	Nathalie COLARD - URPS Biologistes

e) Représentant des internes en médecine

21	Inès WARCHALOWSKI	Agnès THIEBAUD
----	-------------------	----------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Daniel GOBLET (Mutualité française Hauts-de-France)	Jean-Marc BRIAVAL (Mutualité française Hauts-de-France)
23	Dominique SANTER (G2RS)	Elisabeth DEBRUILLE (GR2S)
24	Olivier ISAERT (FEMASNORD)	Sylvain DURIEZ (FEMASNORD)

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Anne-Claire CRIE (FNEHAD)	Olivier DEVRIENDT (FNEHAD)
----	---------------------------	----------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dr Solange MOORE-WIPF – Conseillère - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Pr Philippe WARTEL – Vice-Président - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France
----	---	---

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :

a) Représentants des associations agréées

29	Philippe TABARY – UDAF du Nord	Bernadette CANIAUX - UDAF du Nord
30	Olivier DAUPTAIN – France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Jean-Paul VASSEUR - FFAAIR
31	Karine DOBEUF - AFAO (nouveau)	Marcel DOMISE - UNAFAM
32	Gérard COPIN - CLCV	Danièle BOUVENOT – UDAF du Nord

33	Liliane DEPARIS – Fédération française des diabétiques	Jean-Paul DUPONT – UDAF du Nord
34	Charles-Henri DOLET – APF France Handicap	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Muriel MALLART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Bruno PACAUX - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - PA
36	Joëlle MAATI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Jocelyn GERARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA
37	Serge KALICKI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH	Cédric LECERF - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH
38	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH	Marie-France PAULARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

a) Représentant du Conseil régional

39	Serge SIMEON - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Marie-Annick DEZITTER – Conseil départemental du Nord	Françoise DEL PIERO - Conseil départemental du Nord
----	---	---

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Dr Omolade ALAO - services PMI - Conseil départemental du Nord	Dr Jean-Claude COQUELLE - services PMI - Conseil départemental du Nord
----	--	--

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
45	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil

46	<i>Siège vacant</i>	Nathalie RIQUOIR – DDCS du Nord
----	---------------------	---------------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	Nicole KIELBASIEWICZ - CPAM du Hainaut	Anne LEMAY – CANSSM
48	Henri-Luc SPRIMONT - CARSAT (nouveau)	Patrice DUBOIS - MSA

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Jean-Pierre BIELEN – Fédération nationale de la mutualité française	<i>Pas de suppléance</i>
50	Bernard DURIEUX – médecin conseil assurance maladie retraité	<i>Pas de suppléance</i>

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-08-017

ARRETE N° 2020-024 SDSDU MODIFIANT LA
COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL

*Arrêté n°2020-024 SDSDU modifiant composition nominative des formations spécialisées CTS du
Hainaut*

TERRITORIAL DE SANTE

DU HAINAUT

**ARRETE N° 2020-024 SDSU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE
DU HAINAUT**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 17 juillet 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. CHAMPION (Étienne) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-005 SDSU du 16 janvier 2017 de la directrice générale de l'ARS modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Hainaut ;

Vu l'arrêté n° 2017-018 SDSU du 17 mars 2017 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé du Hainaut ;

Vu les arrêtés n° 2019-006 SDSU du 7 février 2019, n° 2019-033 SDSU du 17 mai 2019 et n° 2019-053 du 5 décembre 2019 de l'ARS Hauts-de-France modifiant l'arrêté n° 2017-018 SDSU du 17 mars 2017 fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé du Hainaut ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 3 juillet 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France,

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé du Hainaut ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté n° 2017-018 SDSU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 3 :

Frédéric CHEREAU et Fabien THIEME sont supprimés de la composition de cette instance.

Au titre du collège 5 :

Jean-Pierre BILIEN, membre titulaire.

ARTICLE 2 : L'article 2 de l'arrêté n° n° 2017-018 SDSU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

1c – Elodie EVRARD, membre titulaire ou sa suppléante Hélène BROGNARD.

Au titre du collège 2 :

Serge KALICKI, membre titulaire ou son suppléant Cédric LECERF.

Au titre du collège 4 :

Bernard LIEFOOGHE et Patrice DUBOIS sont supprimés de la composition de cette commission.

ARTICLE 3 : L'article 3 de l'arrêté n° n° 2017-018 SDSU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition de la commission territoriale des usagers est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 2 :

Fernande FRANQUET, membre titulaire ou sa suppléante Marie-France PAULARD.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 5 : La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 septembre 2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires



Laurence Cado

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAINAUT
Composition du bureau
 Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-024 du 08/09/2020

- | | | |
|---|---|-----------------------|
| 1 | Président | <i>Siège vacant</i> |
| 2 | Vice-président | Sébastien CAPDEVILLE |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | Dr Solange MOORE-WIPF |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | <i>Siège vacant</i> |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5 Jérôme CATTIAUX - URPS Pharmaciens	François TOULET - URPS Chirugiens-dentistes
--------------------------------------	---

Au titre du collège 2 :

6 Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH	Marie-France PAULARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH
---	--

Au titre du collège 3 :

7 <i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
---------------------------------	-------------------------------

Au titre du collège 4 :

8 <i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
-----------------------	---------------------

Au titre du collège 5 :

9 Jean-Pierre BIELEN – Fédération nationale de la mutualité française (nouveau)	<i>Pas de suppléance</i>
---	--------------------------

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAINAUT
Commission territoriale en santé mentale
 Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-024 du 08/09/2020

Président : Dr Solange MOORE-WIPF

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Said MELK - Président CME du Centre Hospitalier d'Avesnes sur Helpe (FHF)	Alexandre BERTELOOT - Président CME du Centre hospitalier de Douai (FHF)
2	Khaled IDRISSE - Président CME du Centre hospitalier de Cambrai (FHF)	Magloire GNANSOUNOU - Président CME du Centre Hospitalier Sambre-Avesnois (FHF)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

3	André CROMBEZ – Directeur général APEI de Denain (URAPEI)	Anne-Marie BATCABE - Directrice de territoire Hainaut-Cambrésis (AFEJI) Dunkerque
---	---	---

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Elodie EVRARD – Plateforme santé du Douaisis (nouveau)	Hélène BROGNARD – Association de dépistages des cancers dans le Nord (ADCN) (nouveau)
---	--	---

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

6	Jérôme CATTIAUX - URPS Pharmaciens	François TOULET - URPS Chirurgiens-dentistes
	Dr Denis ARZUR	<i>Siège vacant</i>
	Philippe LEMAIRE - URPS masseurs Kinésithérapeutes	Gérard PEYRAC - URPS Pédicures-podologues

e) Représentant des internes en médecine

8	Inès WARCHALOWSKI	Agnès THIEBAUD
---	-------------------	----------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Daniel GOBLET (Mutualité française Hauts-de-France)	Jean-Marc BRIAVAL (Mutualité française Hauts-de-France)
10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Anne-Claire CRIE (FNEHAD)	Olivier DEVRIENDT (FNEHAD)
----	---------------------------	----------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Dr Solange MOORE-WIPF – Conseillère - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Pr Philippe WARTEL – Vice-Président - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France
----	---	---

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Joëlle MAATI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Jocelyn GERARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA
14	Gérard COPIN - CLCV	Danièle BOUVENOT – UDAF du Nord
15	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH	Marie-France PAULARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH
16	Serge KALICKI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH (nouveau)	Cédric LECERF - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH (nouveau)

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Dr Omolade ALAO - services PMI - Conseil départemental du Nord	Dr Jean-Claude COQUELLE - services PMI - Conseil départemental du Nord
18	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
19	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	Nicole KIELBASIEWICZ - CPAM du Hainaut	Anne LEMAY – CANSSM
21	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAINAUT
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-024 du 08/09/2020

Président : *Siège vacant*

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Elodie EVRARD – Plateforme santé du Douaisis	Hélène BROGNARD – Association de dépistages des cancers dans le Nord (ADCN)
2	Olivier ISAERT (FEMASNORD)	Sylvain DURIEZ (FEMASNORD)
3	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Philippe TABARY – UDAF du Nord	Bernadette CANIAUX - UDAF du Nord
5	Olivier DAUPTAIN – France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Jean-Paul VASSEUR - FFAAIR
6	Liliane DEPARIS – Fédération française des diabétiques	Jean-Paul DUPONT – UDAF du Nord
7	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH (nouveau)	Marie-France PAULARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH (nouveau)
8	Joëlle MAATI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Jocelyn GERARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA
9	Muriel MALLART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Bruno PACAUX - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - PA

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Nicole KIELBASIEWICZ - CPAM du Hainaut	Anne LEMAY – CANSSM
----	--	---------------------

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-01-011

Arrêté n° 2020-029 SDSDU modifiant la composition
nominative du CTS de la Somme

Arrêté n° 2020-029 SDSDU modifiant composition nominative CTS de la Somme

**ARRETE N° 2020-029 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL
TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 17 juillet 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. CHAMPION (Étienne) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-004 SDSDU du 16 janvier 2017 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme,

Vu les arrêtés de l'ARS Hauts-de-France n° 2017-020 SDSDU du 3 mars 2017, n° 2017-043 SDSDU du 18 octobre 2017, n° 2018-020 SDSDU du 18 juillet 2018, n° 2019-015 SDSDU du 11 mars 2019, n° 2019-028 SDSDU du 6 mai 2019, n° 2019-043 du 2 octobre 2019 et n° 2020-007 du 15 juillet 2020 modifiant l'arrêté n° 2017-004 du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme,

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 3 juillet 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France,

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé,

ARRETE

Article 1 – L'arrêté n° 2017-004 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs de services de santé (1°)

- **au collège 1c) représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :**

Patricia JEANSON, membre titulaire, est supprimée de la composition de cette instance.

Sébastien DETOURNE, membre suppléant de Jérôme PRIVET, est supprimé de la composition de cette instance.

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 3 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 1^{er} septembre 2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE de la SOMME

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2020-029 du 01/09/2020

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Danielle PORTAL - Directrice Générale CHU Amiens (FHF)	<i>Siège vacant</i>
2	Michel CLEMENT, Directeur adjoint du Centre Hospitalier d'Abbeville (FHF)	Thierry PLANTARD, Directeur Centre Hospitalier d'Albert (FHF)
3	Stéphan DE BUTLER d'ORMOND – Président Directeur Général Groupe Santé Victor Pauchet à Amiens (FHP)	Christian CLAIRE, Directeur de la SA Cardio Urgences Amiens (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Dr Michel KFOURY - Président CME du Centre Hospitalier d'Abbeville (FHF)	<i>Siège vacant</i>
5	Dr Valérie YON - Présidente CME Centre Hospitalier Philippe Pinel (FHF)	<i>Siège vacant</i>
6	Dr Frédéric LEFEBVRE- Président CME Clinique du Campus (Clinipsy) à Amiens (FHP)	<i>Siège vacant</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Marie-Pierre PATTE – Directrice EHPAD Saint Joseph - Cagny (URIOPSS HDF)	Laurent POULIN – Directeur EHPAD Notre Dame de France à Abbeville (URIOPSS HDF)
8	Céline GOURLAIN –Directrice EHPAD Vallée de la Luce - Caix (SYNERPA)	Philippe MASSART – Directeur EHPAD Le Parc des vignes à Amiens (SYNERPA)
9	Eric JULLIAN – Directeur EPSOMS 80 - Amiens (FHF)	Fabienne HEULIN-ROBERT – Directrice EPMS - Amiens (FHF)
10	Philippe PERRIER – Directeur général PEP 80 - Amiens (ADPEP80)	Didier SYBILLIN – Directeur général ARASSOC - Boves (URIOPSS HDF)
11	Bruno BROGNAIS-GEORGET – Directeur général ADAPEI 80 - Boves (NEXEM)	Catherine WIERSCH - directrice de l'IEM Polyhandicap « Jules Verne » et « Les Chrysalides » (APF France Handicap)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Michel GIVERDON – UDAUS 80
13	Jérôme PRIVET – Association COALLIA	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
14	Stéphane LECOSSOIS – UFOLEP	Chantal LAROCHE – Association SIEL BLEU

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Yves BACHELET	<i>Siège vacant</i>
16	Dr Lydia BERTRAND	<i>Siège vacant</i>
17	Dr Franck GARATE	<i>Siège vacant</i>

d2) autres professionnels de santé

18	Franck PEREZ - URPS Infirmiers	Estelle POIGNET – URPS sages-femmes
19	Bruno PIERRE - URPS Masseurs-kinésithérapeutes	<i>Siège vacant</i>
20	Alix TANQUEREL - URPS Pharmaciens	Richard ETIENNE - URPS Chirurgiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine

21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Jean-Jacques PELTIER (Mutualité française Hauts-de-France)	Sylvie LAUMON (Mutualité française Hauts-de-France)
23	Julie MOITIER (G2RS)	Julie ONCLE (GR2S)
24	Pascal BRUANDET, MSP de l'Avre (FEMAS HDF)	Valentin DEREUDER, MSP de l'Avre (FEMAS HDF)

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Aymeric BOURBION (FNEHAD)	Nicolas PIPART (FNEHAD)
----	---------------------------	-------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dr Dominique MONTPELLIER – Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Béatrice SOTTEAU-VONACHEN - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM)
----	--	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :

a) Représentants des associations agréées

29	Christine TREPTE – APF France Handicap	Sophie FERNANDES - APF France Handicap
30	Sébastien BIL – UNAFAM	Sylvette CHEVALIER – UNAFAM
31	Yves BILLAUD - AEMTC	Patrick AFCHAIN - AEMTC
32	Anne-Marie SALMON – UDAF 80	Véronique BOULANGER – UDAF 80
33	Gérard DESSEAUX - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
34	Philippe THEO - APAJH	Patrick CARPENTIER – APAJH

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Eric Van STEENKISTE-DELESPIERRE, Association des Aînés du Canton d'Acheux en Amiénois - CDCA de la Somme – PA	Robert GUERLIN, Fédération départementale Générations mouvement « Les Aînés Ruraux - CDCA de la Somme – PA
36	Roger DEaubonne, Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) Retraités Somme CDCA de la Somme – PA	<i>Siège vacant</i>
37	Emmanuel DUCLERCQ, UNAFAM, CDCA de la Somme – PH	Pâquerette BELAID, AFTC Picardie - CDCA de la Somme – PH
38	Ingrid DORDAIN, SATED Hauts-de-France - CDCA de la Somme – PH	Christian FEUILLETTE, Association « avec les autres » - CDCA de la Somme – PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Représentant du Conseil régional**

39	Patricia POUPART - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Marc DEWAELE, Vice-Président du Conseil départemental de la Somme	Isabelle de WAZIERS, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Somme
----	---	---

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Emmanuelle FOURMANOIR - services PMI - Conseil départemental de la Somme	Dr Catherine HUETTE - services PMI - Conseil départemental de la Somme
----	--	--

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
45	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil**

46	Sabine HOUBRON - Direction Départementale de la Cohésion Sociale	Elodie DUPUIS - Direction Départementale de la Cohésion Sociale
----	--	---

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	Jean-Charles GILLET (CPAM de la Somme)	Mathilde ROY (CPAM de la Somme)
48	Isabelle PAUX (MSA)	Alain ARNEFAUX – CARSAT

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Professeur Jean-Pierre CANARELLI	<i>Pas de suppléance</i>
50	Florence NORMAND, Fédération nationale de la mutualité française	<i>Pas de suppléance</i>

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-08-021

Arrêté n°2020-020 SDSDU modifiant la composition des
formations spécialisées du CTS de l'Oise

Arrêté n°2020-020 SDSDU modifiant la composition des formations spécialisées du CTS de l'Oise

**ARRETE N° 2020-020 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION DES FORMATIONS SPECIALISEES
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 17 juillet 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. CHAMPION (Étienne) ;

Vu l'arrêté du 03 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé,

Vu l'arrêté n° 2017-001 SDSDU du 13 janvier 2017 de la directrice générale de l'ARS modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu l'arrêté n° 2017-015 SDSDU du 3 mars 2017 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu les arrêtés n° 2018-026 SDSDU du 12 octobre 2018, n° 2019-004 SDSDU du 7 janvier 2019, n° 2019-031 du 7 mai 2019 et n° 2020-004 du 30 janvier 2020 de l'ARS Hauts-de-France modifiant l'arrêté n° 2017-015 SDSDU du 3 mars 2017 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 3 juillet 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Oise ;

ARRETE

Article 1 – L'article 2 de l'arrêté n° 2017-015 SDSDU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

1a- Odile FARALDI, membre suppléant de Bruno TOURNAIRE BACCHINI, est supprimée de la composition de cette commission.

1b- Sandrine CAUVIN, membre suppléant de Patricia HORTA en remplacement de Joël SAUDREAU.

1c- Eric NICAISE et Béatrice BONNAY sont supprimés de la composition de cette commission.

Au titre du collège 3 :

Roger MENN, Alain BOUCHER, Annick LEFEBVRE et Catherine SABBAGH sont supprimés de la composition de cette commission.

Article 2 – L'article 3 de l'arrêté n° 2017-015 SDSDU de la directrice générale de l'ARS susvisé fixant la composition de la commission territoriale des usagers est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

Didier MALÉ, membre suppléant de Xavier FOURNIVAL.

Au titre du collège 3 :

Annick LEFEBVRE et Catherine SABBAGH sont supprimées de la composition de cette commission.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 septembre 2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L'OISE
Composition du bureau
 Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-020 du 08/09/2020

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| 1 | Président | <i>Siège vacant</i> |
| 2 | Vice-président | Fabien DEWAELE |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | Bruno TOURNAIRE BACCHINI |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | Corine VERTADIER |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	<i>Siège vacant</i>		<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	--	---------------------

Au titre du collège 2 :

6	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise		Casimir SZEPIZDYN - UFC Que Choisir de l'Oise
---	---------------------------------	--	---

Au titre du collège 3 :

7	Anne FUMERY – Conseil Départemental		Sophie LEVESQUE - Conseil Départemental
---	-------------------------------------	--	---

Au titre du collège 4 :

8	Marc SALINGUE - CARSAT		DEPIERRE Danièle - MSA de Picardie
---	------------------------	--	------------------------------------

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L'OISE
Commission territoriale en santé mentale
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-020 du 08/09/2020

Président : Bruno TOURNAIRE BACCHINI

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Bruno TOURNAIRE BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise(FHF)	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
---	---	-------------------------------

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui oeuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui oeuvrent en faveur des personnes handicapées

2	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
3	Patricia HORTA - Directrice générale ADAPEI de l'OISE (FEGAPEI SYNEAS)	Sandrine CAUVIN - Directrice Générale - Le clos du nid de l'Oise (LE CLOS DU NID) (nouveau)
4	Hubert DERCHE - Directeur maison de retraite Liancourt (FHF)	Hélène SIMON PREVOST - Directrice Hygie santé (HYGIE SANTE)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
---	-------------------------------	-------------------------------

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

6	Dr Christophe GRIMAUX	<i>Siège vacant</i>
7	Odile OUDET - URPS masseurs Kinésithérapeutes	Anne-Christine DUPONT - URPS Orthophonistes

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Aymeric BOURBION (FNEHAD)	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	---------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Dr Grégory BONDU - Trésorier - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Philippe VERON - Conseiller - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France
----	--	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Claudine KARINTHI - UNAFAM de l'Oise	Elisabeth RAZAFINDRANALY - UNAFAM de l'Oise
14	Christiane FELLER - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Marie-Pierre BERGERET - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
15	Mireille PORAS - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI
16	Emmanuelle GUILLAUME - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Dr Annabelle LEROY-DEROME	<i>Siège vacant</i>
18	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
19	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	Pierre COURTOIS - CPAM de l'Oise	Benoît MERCIER - CPAM de l'Oise
21	Marc SALINGUE - CARSAT	DEPIERRE Danièle - MSA de Picardie

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L'OISE
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-020 du 08/09/2020

Président : Corine VERTADIER

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Corine VERTADIER - Directrice Foyer d'Accueil médicalisé Bailleul sur Thérain (APAJH)	Brigitte BECQ - Directrice SESSD et SEM Creil et Compiègne (APF France Handicap)
2	Xavier FOURNIVAL - SATO PICARDIE	Didier MALÉ – Association ROSO (nouveau)
3	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
5	Christiane FELLER - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Marie-Pierre BERGERET - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
6	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	Casimir SZEPIZDYN - UFC Que Choisir de l'Oise
7	Roland FONTAINE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA	Régis QUINTARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA
8	Annie RIVIERE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA	Gérard CHATIN - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA
9	Joël LETICHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PH	Brigitte LETICHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Anne FUMERY - Conseil Départemental	Sophie LEVESQUE - Conseil Départemental
11	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Pierre COURTOIS - CPAM de l'Oise	Benoît MERCIER - CPAM de l'Oise
----	----------------------------------	---------------------------------

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-01-009

Arrêté n°2020-021 SDSU modifiant la composition
nominative du CTS du Pas-de-Calais

Arrt n 2020-021 SDSU modifiant la composition nominative du CTS du Pas-de-Calais

**ARRETE N° 2020-021 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 17 juillet 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. CHAMPION Étienne ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-003 SDSDU de la directrice générale de l'ARS en date du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu les arrêtés de l'ARS n° 2017-008 SDSDU, n° 2017-022 SDSDU, n° 2017-029 SDSDU, n° 2017-044 SDSDU, n° 2018-014 SDSDU, n° 2018-030 SDSDU, n° 2019-011 SDSDU, n° 2019-041 SDSDU et n° 2020-005 SDSDU respectivement du 27 janvier 2017, du 17 mars 2017, du 2 octobre 2017, du 18 octobre 2017, du 8 juin 2018, du 5 novembre 2018, du 2 mai 2019, du 26 septembre 2019 et du 5 février 2020 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 3 juillet 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1^{er} de l'arrêté du 3 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 – L'arrêté n° 2017-003 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs des services de santé (1°)

- **au collège 1a1) représentants des établissements de santé, au titre des représentants de personnes morales gestionnaires de ces établissements :**

Caroline HENNION, Directrice du Centre Hospitalier de Calais, membre titulaire, *sur proposition de la Fédération Hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France*

- **au collège 1a2) représentants des établissements de santé, au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :**

Docteur Patrick LE COZ, Président de la CME au Centre Hospitalier d'Arras, membre titulaire *sur proposition de la Fédération Hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France*, en remplacement de Patrice BASTIAN.

- **au collège 1b) représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées :**

Richard CZAJKOWSKI est supprimé de la composition de cette instance.

A l'article 4 : collège des représentants des collectivités territoriales ou leurs groupements (3°)

- **au collège 3d) représentants des communautés :**

Marie LEFEBVRE, Sylvie ROLAND et Alain BAVAY sont supprimés de la composition de cette instance

- **au collège 3e) représentants des communes :**

Christian BALY, Françoise ROSSIGNOL, Hervé DEROUBAIX et Charles BAREGE sont supprimés de la composition de cette instance.

A l'article 5 : collège des représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale (4°)

- **au collège 4a) représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil :**

Alain CASTANIER, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, membre titulaire, *sur désignation du Préfet du Pas-de-Calais*.

- **au collège 4b) représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil :**

Alain TREUTENAERE, membre suppléant, *sur proposition de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Hauts-de-France*.

Article 2 – La composition consolidée du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais figure en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 1^{er} septembre 2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DU PAS DE CALAIS
Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2020-021 du 01/09/2020

TITULAIRE	SUPPLEANTS
-----------	------------

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Olivier DEVRIENDT - Directeur général Groupe AHNAC (FEHAP)	Benoît DOLLE - Directeur général Fondation HOPALE (FEHAP)
2	Olivier VERRIEZ - Président Groupe HPL (FHP)	Jean-Claude GRATTEPANACHE – Directeur du pôle Ramsay Artois et de l'Hôpital privé Arras les Bonnettes (FHP)
3	Caroline HENNION – Directrice du Centre Hospitalier de Calais (FHF) (nouveau)	<i>Siège vacant</i>

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Patrick LE COZ - Président CME CH d'Arras (FHF) (nouveau)	Rémy DUMONT - Président CME CH de Calais (FHF)
5	Frédéric LEFEBVRE - Président CME Clinique du Virval (FHP)	<i>Siège vacant</i>
6	Laurent LAUWERIER - Président de CME EPSM Val de Lys Artois (FHF)	Frédéric CHARLATE - Président CME Fondation Hopale (FEHAP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Richard SPEHNER - Directeur EHPAD Fontaine de médecins à Cucq (SYNERPA)	Francis HENNEBELLE - Vice-Président ADMR du Pas-de-Calais (ADMR)
8	Christophe DUTELLE DE NEGREFEUILLE - Directeur pôle SESSD APF 62 (APF)	<i>Siège vacant</i>
9	Bruno WIART - Directeur EHPAD les remparts à Lillers (FHF)	Christophe VANBESIEN - Directeur délégué CH Aire sur le lys (FHF)
10	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Bruno MASSE - Directeur général association d'action sanitaire et sociale de la région de Lille (URIOPSS HDF)
11	Guillaume ALEXANDRE - Directeur général La Vie Active (NEXEM)	Dominique DEMORY – URIOPSS HDF

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

13	Catherine DOUCHIN - CPIE Val d'authie	Thomas LAURENT – Association PREVART
13	Stéphane BARREZ - Association Habitat Insertion "le Phare" Béthune	Cédric CHAPELLE - SIEL BLEU
14	Dr Christelle DUBOCAGE - ANPAA	Serge JOURDAIN - Mutualité Française Hauts de France

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Franco GRACEFFA	Dr Alexis GODRON
16	Dr René-Claude DACQUIGNY	Dr José BRASSEUR
17	Dr Paul DENEUVILLE	<i>Siège vacant</i>

d2) autres professionnels de santé

18	Line HANNEBICQUE - URPS Infirmiers	Dr Eric BOTTELIN - URPS Biologistes
19	Gonzague THIERY - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Sophie MARION - URPS Orthophonistes
20	Dr Jean-Marc LEBECQUE - URPS Pharmaciens	Dr Amin AHID - URPS Chirurgiens-dentistes

e) internes en médecine

21	Teddy RICHEBE - AIMGL	<i>Siège vacant</i>
----	-----------------------	---------------------

f) modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

22	Dr Vincent HULIN - MSP Laventie	Dr Didier DELETTE - MSP Fruges
23	Laurence RENARD SCHILD - Centre de santé CARMILIERIS	Patricia RIBAUCCOURT - Centre de santé CARMILIERIS
24	Valérie PETIT - Réseau de santé Gériatrique Ternois Arrageois (GR2S)	Laetitia BRIDOUX - Réseau de santé Gériatrique Ternois Arrageois (GR2S)

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	Dr Marc BETREMIEUX – Médecin chef de pôle psychiatrie – Centre Hospitalier d'Hénin-Beaumont	Bruno DELATTRE – Directeur EPSM – IDAC Camiers
----	---	--

g) établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Philippe HERMANT - Directeur général Santé Services de la région de Lens (FNEHAD)	Pierre HAGNERE - Directeur adjoint service HAD - Santély (FNEHAD)
----	---	---

1h) ordre des médecins

28	Judith OLLIVON – Conseiller - conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Georges KAZUBEK - Vice-président du conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France
----	---	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :**a) Représentants des associations agréées**

29	Monique FAURE - AEMTC Nord-Pas-de-Calais	Valérie SELLIER - AEMTC - Nord-Pas-de-Calais
30	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques des Hauts de France	Gérard ABRAHAM – Alliance du cœur

31	Jean-Maurice ALBAUT - APF	Francis THOMAS - Générations Mouvement Pas-de-Calais
32	Lily BOILLET - Planning familial 62	Loïse JAWORSKI - Planning familial 62
33	Annie WINDELS - UNAFAM	Robert WINDELS – UNAFAM
34	Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Arlette NARCISSE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Marie-Blanche CAILLIEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
36	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Gérard WACQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
37	Brigitte DORE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH	Christian BRELINSKI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH
38	Chantal ROUSSEL-HOEL - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH	Daniel JACOBUS - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

a) Représentant du Conseil régional

39	Véronique DUMONT-DESEIGNE - Conseillère Régionale Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Maryse CAUWET - Conseillère départementale du Pas-de-Calais	Odette DURIEZ - Conseillère départementale du Pas-de-Calais
----	---	---

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Karine LIGIER - Médecin Chef du service départemental de la protection maternelle et infantile - Conseil départemental du Pas-de-Calais	Fabienne DHORMES - Chef de Mission Prévention Petite Enfance - Conseil départemental du Pas-de-Calais
----	---	---

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
43	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
45	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil

46	Alain CASTANIER – Préfecture du Pas-de-Calais (nouveau)	Nathalie CHOMETTE - Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Pas-de-Calais 62
----	---	--

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	Dominique MORTREUX - Présidente du conseil - CPAM Côte d'Opale	Didier SILVAIN - Président du conseil - CPAM d'Artois
48	<i>Siège vacant</i>	Alain TREUTENAERE – CARSAT (nouveau)

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	André CARDON - Mutualité Française Hauts de France	<i>Pas de suppléance</i>
50	Catherine BERTRAM - Mission Bassin Minier Nord Pas de Calais	<i>Pas de suppléance</i>

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-01-010

**Arrêté n°2020-022 SDSDU modifiant la composition
nominative des formations spécialisées du CTS
duPas-de-Calais**

*Arrêté n°2020-022 SDSDU modifiant la composition nominative des formations spécialisées du
CTS duPas-de-Calais*

**ARRETE N° 2020-022 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE
DU PAS-DE-CALAIS**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 17 juillet 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. CHAMPION Étienne ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n°2017-003 SDSDU du 16 janvier 2017 modifié de la directrice générale de l'ARS fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté n°2017-019 de la directrice générale de l'ARS du 17 mars 2017 fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu les arrêtés n°2017-032 du 20 juin 2017, n°2017-042 du 2 octobre 2017, n° 2019-012 du 2 mai 2019 et n° 2020-006 du 5 février 2020 modifiant l'arrêté n°2017-019 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 3 juillet 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France,

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° n° 2017-019 SDSDU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 3 :

Christian BALY et Françoise ROSSIGNOL sont supprimés de la composition du bureau.

Au titres des autres membres : représentants des CTS à la CRSA :

Richard CZAJKOWSKI est supprimé de la composition du bureau.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° n° 2017-019 SDSDU de la directrice générale de l'ARS susvisé modifié fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 3 :

Marie LEFEBVRE, Sylvie ROLAND, Hervé DEROUBAIX et Charles BAREGE sont supprimés de la composition de cette instance.

Article 3 – L'article 3 de l'arrêté n° n° 2017-019 SDSDU de la directrice générale de l'ARS susvisé modifié fixant la composition de la commission territoriale des usagers est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

Richard CZAJKOWSKI et Bruno MASSE sont supprimés de la composition de cette commission.

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 5 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 1^{er} septembre 2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS

Composition du bureau

Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-022 du 01/09/2020

- | | | |
|---|---|----------------------|
| 1 | Présidente | Brigitte DORE |
| 2 | Vice-président | <i>Siège vacant</i> |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | Dr Laurent LAUWERIER |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | Georges BOUCHART |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

- | | | |
|---|--------------------|---------------------|
| 5 | Dr Paul DENEUVILLE | <i>Siège vacant</i> |
|---|--------------------|---------------------|

Au titre du collège 2 :

- | | | |
|---|---------------------------------|-------------------------------|
| 6 | Bernard ANNOTA - Autisme France | Odile ANNOTA - Autisme France |
|---|---------------------------------|-------------------------------|

Au titre du collège 3 :

- | | | |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
| 7 | <i>Siège vacant (nouveau)</i> | <i>Siège vacant (nouveau)</i> |
|---|-------------------------------|-------------------------------|

Au titre du collège 4 :

- | | | |
|---|---------------------|---------------------|
| 8 | <i>Siège vacant</i> | <i>Siège vacant</i> |
|---|---------------------|---------------------|

Autres membres : représentants des CTS à la CRSA :

- | | |
|----|-------------------------------|
| 9 | <i>Siège vacant (nouveau)</i> |
| 10 | Dr René-Claude DACQUIGNY |

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS
Commission territoriale en santé mentale
 Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-022 du 01/09/2020

Président : Dr Laurent LAUWERIER

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
2	Laurent LAUWERIER - Président de CME EPSM Val de Lys Artois (FHF)	Frédéric CHARLATE - Président CME Fondation Hopale (FEHAP)
3	Frédéric LEFEBVRE - Président CME Clinique du Virval (FHP)	<i>Siège vacant</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

4	Guillaume ALEXANDRE - Directeur général La Vie Active (NEXEM)	Dominique DEMORY – URIOPSS HDF
---	---	--------------------------------

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Stéphane BARREZ - Association Habitat Insertion "le Phare" Béthune	Cédric CHAPELLE - SIEL BLEU
6	Dr Christelle DUBOCAGE - ANPAA	Serge JOURDAIN - Mutualité Française Hauts de France

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

7	Line HANNEBICQUE - URPS Infirmiers	Dr Eric BOTTELIN - URPS Biologistes
---	------------------------------------	-------------------------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	Teddy RICHEBE – AIMGL	<i>Siège vacant</i>
---	-----------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Laurence RENARD SCHILD - Centre de santé CARMILIERIS	Patricia RIBAUCCOURT - Centre de santé CARMILIERIS
10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Philippe HERMANT - Directeur général Santé Services de la région de Lens (FNEHAD)	Pierre HAGNERE - Directeur adjoint service HAD - Santély (FNEHAD)
----	---	---

1h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Judith OLLIVON – Conseillère - conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Georges KAZUBEK - Vice-président du conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France
----	--	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France
14	Annie WINDELS - UNAFAM	Robert WINDELS – UNAFAM
15	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Gérard WACQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
16	Arlette NARCISSE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Marie-Blanche CAILLIEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
18	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
19	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-022 du 01/09/2020

Président : Georges BOUCHART

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
2	Christophe DUTELLE DE NEGREFEUILLE - Directeur pôle SESSD APF 62 (APF)	<i>Siège vacant</i>
3	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France
5	Annie WINDELS - UNAFAM	Robert WINDELS – UNAFAM
6	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Gérard WACQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
7	Arlette NARCISSE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Marie-Blanche CAILLIEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
8	Lily BOILLET - Planning familial 62	Loïse JAWORSKI - Planning familial 62
9	Brigitte DORE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH	Christian BRELINSKI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-08-018

Arrêté n°2020-025 SDSU modifiant la composition
nominative du CTS Métropole-Flandres

Arrêté n°2020-025 SDSU modifiant composition nominative CTS Métropole-Flandres

**ARRETE N° 2020-025 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE de METROPOLE FLANDRES**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 17 juillet 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. CHAMPION (Étienne) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-002 du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres,

Vu les arrêtés de l'ARS Hauts-de-France n° 2017-010 du 30 janvier 2017, n° 2017-026 du 20 juin 2017, n° 2018-021 du 11 octobre 2018, n°2019-003 du 9 janvier 2019 et n° 2019-054 du 13 décembre 2019 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 3 juillet 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France,

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé,

ARRETE

Article 1 – L'arrêté n° 2017-002 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs des services de santé (1°)

- **au collège 1a) représentants des établissements de santé**

Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

Yannick MORTAIN, membre suppléant de François GUTH, est supprimé de la composition de ce sous-collège.

- **au collège 1b) représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées :**

Yannick MORTAIN, Directeur général - Les papillons blancs de Dunkerque, membre titulaire, *sur proposition de l'organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire (NEXEM)*.

- **au collège 1c) représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :**

Sarah DHARANCY, membre titulaire est supprimée de la composition de cette instance.

A l'article 3 : le collège des représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé (2°)

- **au collège 2a) représentants des associations agréées :**

Jean-Pierre STROBBE, association les feux follets, membre suppléant de Anita FONTAINE

Elisabeth DECOTTIGNIES-BAUDRY, UFC Que-Choisir Hauts-de-France, membre suppléant de Robert HOUZE

A l'article 4 : le collège des collectivités territoriales ou de leurs groupements (3°)

- **au collège 3e) représentants des communes :**

Anne VOITURIEZ et Luc WAYMEL sont supprimés de la composition de cette instance.

A l'article 5 : le collège des représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale (4°)

- **au collège 4b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil :**

Patrick BAILLEAU, membre titulaire, *sur proposition de la caisse d'allocations familiales (CAF) du Nord*

Louis-Marie HARDY, membre suppléant de Patrick BAILLEAU, en remplacement de Alain TREUTENAERE, *sur proposition de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Hauts-de-France*

Article 2 – La composition consolidée du conseil territorial de santé de Métropole Flandres figure en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de- France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 septembre 2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE FLANDRES
Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2020-025 du 08/09/2020

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Présidente : Docteur Martine LEFEBVRE

Vice-Président : *Siège vacant*

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Laurent DELABY - Directeur général du GHICL de Lomme (FEHAP)	Cécile GOZE - Directrice générale Polyclinique de Grande-Synthe (FEHAP)
2	Sophie DELMOTTE – Directrice Groupe hospitalier Seclin Carvin (FHF)	Valérie BENEAT MARLIER – Directrice EPSM Lille métropole, EPSM des Flandres (FHF)
3	François GUTH – Directeur HP La Louvière (FHP)	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Patrice SCHUMACKER - Président CME du Centre l'ESPOIR - Hellemmes (FEHAP)	Arnaud FOSSAERT - Président CME Clinique des 4 cantons – FSES (FEHAP)
5	Eric SALOME - Président CME EPSM des Flandres (FHF)	<i>Siège vacant</i>
6	Frédéric MESSIANT - Président CME Clinique de Lille Sud (FHP)	Jean-Marc CATESSON - Président CME Clinique du Pont Saint-Vaast à Douai (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	<i>Siège vacant</i>	Nellie PEPIN – Directrice Résidence Clos Saint-Jean à Roubaix (SYNERPA)
8	Séverine LABOUE – Directrice du Centre Hospitalier de Loos-Haubourdin (FHF)	Claudine GRAVER – Directrice EHPAD Résidence Les Aulnes (Hem) (FHF)
9	Gilles POURBAIX - Président Autisme 59-62 (URIOPSS)	Léa MORIZE – Directrice des activités du domicile - Association Béthanie (URIOPSS)
10	Franck SPICHT – Directeur du territoire Littoral - AFEJI de Dunkerque (AFEJI)	Marie-Andrée LECLERCQ - Directrice pôle APF Adultes 59 (APF France Handicap)
11	Yannick MORTAIN – Directeur général - Les papillons blancs de Dunkerque (NEXEM) (nouveau)	Mélanie MALVOISIN – Directrice multi sites fondation partage & vie(FEHAP)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Jean-Luc DEHAENE – Association de dépistages des cancers dans le Nord (ADCN)	Alfred LECLERCQ – Réseau Environnement Santé (RES)
13	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Anne LE GUERN – Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) La rose des Flandres
14	Rolande RIBEAUCOURT – Abej solidarité	Lila ABDELLI – Médecins du Monde

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Bertrand DEMORY	<i>Siège vacant</i>
16	Dr Jean-Marc LEFEBVRE	Dr Dominique PEYRAT
17	Dr Bénédicte VERMOOTE	Dr Pierre GHEERAERT

d2) autres professionnels de santé

18	Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	<i>Siège vacant</i>
19	Michèle HUVIG - URPS masseurs-Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
20	Régis DUCATEZ - URPS Infirmiers	Valérie DEMARECAUX - URPS Pédicures-podologues

e) Représentant des internes en médecine

21	Pierre-Alexandre VANDEWALLE	<i>Siège vacant</i>
----	-----------------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Julien FROMENT GODIN (Mutualité française Hauts-de-France)	<i>Siège vacant</i>
23	Brigitte LEONARD (G2RS)	Laëtitia BUSEYNE (G2RS)
24	Dr Marie-Jeanne MARTIN (FEMAS HDF)	Dr Laurent VERNIEST (FEMAS HDF)

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Pierre HAGNERE (FNEHAD)	Jean-Philippe WILLEM (FNEHAD)
----	-------------------------	-------------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dr Martine LEFEBVRE – Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM)	Dr Olivier VERRIEST - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM)
----	---	---

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :

a) Représentants des associations agréées

29	Anita FONTAINE – Mouvement français pour le planning familial	Jean-Pierre STROBBE – Les feux follets (nouveau)
30	Robert HOUZE – France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Elisabeth DECOTTIGNIES-BAUDRY – UFC Que Choisir Hauts-de-France (nouveau)
31	Jean-Louis DELHAYE – UNAFAM	Gilbert THIEFFRY - UNAFAM
32	Douceline HELLE - UDAF du Nord	René FOYER - UDAF du Nord
33	Lahanissah ABED-MADI – APF France Handicap	Christine FERNANDEZ - APF France Handicap

34	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – FNAR	Bernard DA LAGE – FNAR
----	-----------------------------------	------------------------

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Edmond CARREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - PA
36	René HUTTIN - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Françoise LEFEBVRE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA
37	François BERNARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH	Christophe CARON - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH
38	Luc BAELDE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - PH	<i>Siège vacant</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

a) Représentant du Conseil régional

39	Mady DORCHIES-BRILLON - Conseil Régional Hauts-de-France	Edith VARET - Conseil Régional Hauts-de-France
----	--	--

b) Représentant du Conseil départemental

40	Annie LEYS – Conseil départemental du Nord	Catherine DEPELCHIN - Conseil départemental du Nord
----	--	---

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Anne HUC - services PMI - Conseil départemental du Nord	Carinne LAVALLEE - services PMI - Conseil départemental du Nord
----	---	---

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant</i>
45	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil

46	Audrey ANTSON – DDCS du Nord	Anne-Sophie THOUZE – DDCS du Nord
----	------------------------------	-----------------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	Patrice CARRE - CPAM des Flandres	<i>Siège vacant</i>
48	Patrick BAILLEAU – CAF du Nord (nouveau)	Louis-Marie HARDY – CARSAT (nouveau)

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Jean-Paul CABOCHE – Fédération nationale de la mutualité française	<i>Pas de suppléance</i>
50	Dr Christian MÜLLER – EPSM agglomération Lilloise	<i>Pas de suppléance</i>

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2020-09-08-019

Arrêté n°2020-026 SDSU modifiant la composition
nominative des formations spécialisées du CTS

Métropole-Flandres

*Arrêté n°2020-026 SDSU modifiant composition nominative formations spécialisées CTS
Métropole-Flandres*

**ARRETE N° 2020-026 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE
DE METROPOLE FLANDRES**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 17 juillet 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. CHAMPION (Étienne) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-002 SDSDU du 16 janvier 2017 modifié de la directrice générale de l'ARS fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres,

Vu l'arrêté n° 2017-017 SDSDU du 12 juillet 2017 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu les arrêtés n° 2019-005 SDSDU du 10 janvier 2019 et n° 2019-055 du 13 décembre 2019 modifiant l'arrêté n° 2017-017 SDSDU du 12 juillet 2017 fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 3 juillet 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France,

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé,

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de métropole-Flandres ;

ARRETE

Article 1 – L'article 2 de l'arrêté n° 2017-017 SDSDU du 12 juillet 2017 de la directrice générale de l'ARS susvisé fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

Sarah DHARANCY et Anne LE GUERN sont supprimées de la composition de cette commission.

Au titre du collège 3 :

Anne VOITURIEZ est supprimée de la composition de cette commission.

Article 2 – L'article 3 de l'arrêté n° 2017-017 SDSDU du 12 juillet 2017 de la directrice générale de l'ARS susvisé fixant la composition de la commission territoriale des usagers est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 2 :

Elisabeth DECOTTIGNIES-BAUDRY, membre suppléant de Robert HOUZE.

Article 3 – La composition consolidée des formations spécialisées du conseil territorial de santé de Métropole Flandres figure en annexe unique du présent arrêté.

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 5 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 septembre 2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires



Laurence Cado

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE METROPOLE FLANDRES

Composition du bureau

Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-026 du 08/09/2020

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| 1 | Présidente | Docteur Martine LEFEBVRE |
| 2 | Vice-président | <i>Siège vacant</i> |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | Docteur Eric SALOME |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | Lahanissa ABED-MADI |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------------------------	---------------------

Au titre du collège 2 :

6	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Edmond CARREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA
---	--	---

Au titre du collège 3 :

7	Mady DORCHIES-BRILLON - Conseil Régional Hauts-de-France	Edith VARET - Conseil Régional Hauts-de-France
---	--	--

Au titre du collège 4 :

8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE METROPOLE FLANDRES
Commission territoriale en santé mentale
 Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-026 du 08/09/2020

Président : Docteur Eric SALOME

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Eric SALOME - Président CME EPSM des Flandres (FHF)	<i>Siège vacant</i>
2	Sophie DELMOTTE – Directrice Groupe hospitalier Seclin Carvin (FHF)	Valérie BENEAT MARLIER – Directrice EPSM Lille métropole, EPSM des Flandres (FHF)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

3	Franck SPICHT – Directeur du territoire Littoral - AFEJI de Dunkerque (AFEJI)	Marie-Andrée LECLERCQ - Directrice pôle APF Adultes 59 (APF France Handicap)
4	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
	Rolande RIBEAUCOURT – Abej solidarité	Lila ABDELLI – Médecins du Monde

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

6	Dr Bertrand DEMORY	<i>Siège vacant</i>
---	--------------------	---------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	Pierre-Alexandre VANDEWALLE	<i>Siège vacant</i>
---	-----------------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Dr Marie-Jeanne MARTIN (FEMAS HDF)	Dr Laurent VERNIEST (FEMAS HDF)
10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Pierre HAGNERE (FNEHAD)	Jean-Philippe WILLEM (FNEHAD)
----	-------------------------	-------------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Dr Martine LEFEBVRE – Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM)	Dr Olivier VERRIEST - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM)
----	---	---

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Jean-Louis DELHAYE – UNAFAM	Gilbert THIEFFRY - UNAFAM
14	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – FNAR	Bernard DA LAGE – FNAR
15	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Edmond CARREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA
16	René HUTTIN - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Françoise LEFEBVRE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant</i>
18	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
19	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
21	Patrice CARRE - CPAM des Flandres	<i>Siège vacant</i>

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE METROPOLE FLANDRES
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2020-026 du 08/09/2020

Présidente : Lahanissah ABED-MADI

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Laurent DELABY - Directeur général du GHICL de Lomme (FEHAP)	Cécile GOZE - Directrice générale Polyclinique de Grande-Synthe (FEHAP)
2	Jean-Luc DEHAENE – Association de dépistages des cancers dans le Nord (ADCN)	Alfred LECLERCQ – Réseau Environnement Santé (RES)
3	Dr Jean-Marc LEFEBVRE	Dr Dominique PEYRAT

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Robert HOUZE – France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Elisabeth DECOTTIGNIES-BAUDRY – UFC Que Choisir Hauts-de-France (nouveau)
5	Jean-Louis DELHAYE – UNAFAM	Gilbert THIEFFRY - UNAFAM
6	Douceline HELLE - UDAF du Nord	René FOYER - UDAF du Nord
7	Lahanissah ABED-MADI – APF France Handicap	Christine FERNANDEZ - APF France Handicap
8	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – FNAR	Bernard DA LAGE – FNAR
9	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Edmond CARREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Mady DORCHIES-BRILLON - Conseil Régional Hauts-de-France	Edith VARET - Conseil Régional Hauts-de-France
11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Patrice CARRE - CPAM des Flandres	<i>Siège vacant</i>
----	-----------------------------------	---------------------